

École élémentaire Princesse

Compte-rendu du conseil d'école n°3 lundi 6 juin 2016

Personnes présentes

Les enseignantes : Mmes Bouvier (directrice), Dardot, Désil-Jaouen, Graziani, Laffon, Latu, Legros, Taravella et Umenc

Les représentants de la mairie : Mme Rabian, conseillère municipale déléguée aux affaires

scolaires

Les représentants de parents d'élèves : Mmes et M. Esmez-Deutout, Galais, Gilbert, Le

Cloirec (PEEP)

Mmes Marie, Zarka (FCPE)

La séance débute à 18h15 selon l'ordre du jour établi.

1/ Rentrée scolaire 2016-2017 : effectifs prévisionnels

• Effectifs

La mise à jour des effectifs compte 181 élèves : 38 CP, 35 CE1, 24 CE2, 35 CM1 et 49 CM2 Les effectifs étant en baisse, il y aura une fermeture de classe : 7 classes au lieu de 8 soit une moyenne de 25,85 élèves par classe. Cette baisse d'effectifs est la conséquence de départ de familles et du changement de sectorisation.

Pour la rentrée de septembre 2016, l'équipe enseignante envisage la répartition suivante :

Cycle 2 : une classe de CP, une classe de CE1, une classe de CP/CE1, une classe de CE2

Cycle 3 : une classe de CM1, une classe de CM2, une classe de CM1/CM2

• Calendrier

La rentrée des élèves aura lieu le Jeudi 1 septembre 2016, à 8h30.

2/ Sécurité à l'école : PPMS (intrusion/attaque terroriste)

Seul le directeur, responsable de la sécurité, autorise la présence de personnes étrangères à l'établissement. Il doit être prévenu (par la mairie ou sur rendez-vous). Il exigera leur identité et refusera le droit d'accès si non -respect de ces consignes.

Pour anticiper une intrusion éventuelle, une première analyse a été portée pour se préparer à un exercice PPMS (les familles en seront avisées).

L'analyse comporte deux axes :

→ Recensement des points d'accès d'intrusion possibles dans le périmètre scolaire (élémentaire et maternelle) :

▶ accès principal de l'école (portail).

Toute personne ouvrant le portail par le bouton poussoir peut laisser entrer n'importe qui sans l'identifier obligatoirement. Après 16h00, les locaux scolaires sont utilisés (inscriptions, conseils d'école, temps de concertations pédagogiques, rendez-vous/réunions avec les familles). La responsabilité du directeur est donc engagée.

▶ portail d'accès du parking des logements/personnel de l'éducation nationale

Des personnes escaladent le portail pour accéder à ce parking réservé au personnel de l'Inspection de l'Education Nationale et aux résidents des logements. Des personnes ont obtenu un droit d'accès ou connaissent le code du portail.

On peut rentrer dans l'école par cet accès, puis par la porte de la cuisine.

▶ porte d'accès du personnel de cantine ouverte quand le personnel est en service.

▶ portillon du gymnase : n'importe qui peut pénétrer dans le périmètre scolaire par ce biais, sans être identifié. On peut accéder au jardinet derrière le gymnase sans être remarqué et pénétrer dans le deux écoles élémentaire et maternelle.

▶ porte de l'Inspection de l'Education Nationale

► portillon d'accès aux logements, ouvert en permanence

→ Comment réagir ?

S'échapper ou se cacher, en respectant les mesures préconisées. Pour la mise en œuvre de l'exercice l'organisation du PPMS, différents scénarios seront prévus (exemple CP et CE1 s'échapperont, d'autres classes se cacheront (1° et 2° étage).

Des mesures pédagogiques peuvent déjà être mises en place (être silencieux lors de déplacements dans les couloirs par exemple).

3/ Eco-quartier Princesse

Le projet suit son cours. La première tranche des logements sociaux est prévue pour 2020. Pas de changement pour l'école d'ici là. Un nouveau gymnase et une Maison des Associations sont prévus.

4/ Bilan des actions pédagogiques

- **Concours littéraire Les Incorruptibles**

Les classes et les parents adhèrent au projet avec beaucoup d'intérêt. Les lauréats sont : « *Chat rouge, Chat bleu* » (CP), « *Clodomir Mousqueton* » (CE1), « *La louve* » (CE2/CM1) et « *Banzaï Sakura* » (CM2). Les résultats détaillés sont disponibles sur le blog de l'école Princesse, ou sur le site des Incorruptibles

- **Classe de découvertes**

Le bilan est très positif. Les enseignantes soulignent l'expérience très riche qu'a apporté le projet aux élèves de CM2, sur le thème de la Résistance en Savoie. Elles remercient la municipalité qui reconduira le budget « classe de découvertes » pour 2016-2017.

Le programme proposé par l'organisme OVAL était très riche dans le contexte historique, l'encadrement était de très bonne qualité.

La grève des trains ayant entraîné une modification des horaires de retour, Mme Bouvier remercie chaleureusement les fédérations d'avoir informé si efficacement les familles du nouvel horaire d'arrivée à Paris. Mme le Maire-adjoint est remerciée d'avoir pris en compte le voyage en train, ce qui a permis de gagner deux jours pleins de séjour. Elle est remerciée également d'avoir bien voulu prendre en charge le dîner des enfants dans le train, non prévu dans la prestation.

- Correspondance scolaire avec une école en Australie pour les classes de CM2 et de CE1. Cette correspondance se poursuivra l'année scolaire prochaine.
- Le 16 juin 2016, Alexander Kato-Willis, pianiste de renom, a proposé aux élèves une écoute d'œuvres. Les enseignantes remercient Mme Levy, conseillère pédagogique en Education musicale, d'avoir prêté son piano et Mme De Roucy, maman de Keightley, de nous avoir proposé cette prestation musicale de grande qualité.

5/ Travaux

- bilan : gymnase Princesse : problème récurrent d'infiltration d'eau (à cause des vasistas ouverts en permanence...) ce qui pose de sérieux problèmes de sécurité. Par ailleurs le vestiaire des garçons n'est toujours pas ouvert.
- Prévisions : peinture des toilettes durant l'été
- Demandes : élagage du cèdre : une grosse branche devient envahissante
installation d'une vitre de la fenêtre de l'infirmerie (déjà demandé)

6/ Fête de l'école

Le Samedi 25 juin 2016, les enfants présenteront des prestations dans leur classe.

La kermesse et le buffet sont organisés par les familles.

Equipe pédagogique

Mmes Dardot, Legros et Bouvier ont obtenu une nouvelle nomination pour la rentrée 2016/2017. Mme Bouvier remercie chaleureusement les fédérations de parents d'élèves, la municipalité et le service scolaire, les enseignantes pour leur implication et leur dévouement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30